



La lettre de Petite Émilie

N° 35 – Octobre 2014

Édito

Ce 15 Octobre, comme tous les ans, a lieu la journée internationale de sensibilisation au deuil périnatal.

Une date essentielle pour beaucoup de parents en deuil d'un enfant, pour rendre hommage à leur tout-petit, et surtout pour briser le tabou qui entoure encore trop souvent nos histoires.

A cette occasion sont organisés des lâchers de ballons, des "marches des Anges" (à Paris et à Lyon notamment), des courses, mais aussi des vagues de rubans et de lumières sur les réseaux sociaux, toujours dans un esprit de partage, de soutien et de convivialité.

Je vous souhaite à tous une journée pleine de douceur et de sérénité.

Ce trimestre, suite à plusieurs demandes d'adhérents, nous vous proposons les très beaux articles d'Elodie et Annabelle. Toutes deux ont accepté de partager avec nous ce deuil si particulier qu'est la perte d'un jumeau. C'est avec beaucoup de finesse et d'émotion qu'elles nous racontent leurs histoires, l'ambivalence de leurs sentiments, pris entre l'enfant qui n'est plus et celui qui est là ...

Un grand merci à elles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sommaire

L'équipe de modération
p. 2

La perte d'un jumeau
p. 4

*Interruption Sélective de
Grossesse et deuil*
p.8

Un trail pour Victor
p. 13

*Bienvenue aux bébés
victoires*
p. 15

*Nous pensons à eux
et à leur famille*
p. 16

Adeline MILLE
Présidente de l'association

Association Petite Émilie

pour les personnes confrontées à une Interruption
Médicale de Grossesse (IMG) et à un deuil périnatal.

petiteemilie@petiteemilie.org

www.petiteemilie.org

SIRET

489747832000017

L'équipe de modérationL'équipe de modération

L'une des principales actions de Petite Emilie (et non la seule) est la mise en place d'un forum accessible gratuitement et librement. Vous avez tous et toutes pu le constater le forum est actif.

Pour assurer son bon fonctionnement une équipe de modérateurs travaille dans l'ombre.

Qui sommes nous ?

Nous sommes tous et toutes des parents d'enfants sans vie. Nous avons croisé la route de Petite Emilie plusieurs années en arrière. Nos histoires sont différentes mais nous avons tous connu un deuil périnatal. Nous avons choisi de nous investir auprès de Petite Emilie pour défendre cette cause. Nous sommes tous adhérents de l'association.

Aujourd'hui Nous sommes 4 parents à assurer bénévolement et quotidiennement la modération : Céline (Cline), Aurore (Aurora), Guillaume (Guillaume), Valérie (valite95).

Certains d'entre nous sont membres du conseil d'administration, et représentent l'association lors de différents congrès.

Quels sont les rôles des modérateurs ?

Nous intervenons à plusieurs niveaux.

Nous veillons à ce que la charte du forum soit respectée à travers tous les échanges :

- les noms des hôpitaux, des médecins n'apparaissent pas.
- aucun nom de médicaments n'est donné, ni aucune prescription type.
- aucune information personnelle ne figure sur le forum (adresse, numéro de téléphone...)
- aucune insulte à l'égard du personnel soignant en particulier n'est proférée.

Nous veillons aussi à la qualité des échanges entre parents. Nous souhaitons que chacun puisse s'exprimer librement tout en respectant les règles élémentaires de savoir vivre.

Nous sommes vigilants quant à la véracité des échanges, concernant par exemple le versement de la prime de naissance, l'attribution des congés maternité, inscription sur le livret de famille....

Nous accordons un espace d'expression aux associations qui collaborent au travail de Petite Emilie et les actions reconnues pour le conseil d'administration.

Comment modère-t-on les messages ?

Quand nous détectons un non respect de la charte, nous contactons la personne par message privé. Nous indiquons ainsi à la personne les modifications à effectuer. Si les modifications ne sont pas effectuées dans les plus brefs délais, nous pouvons nous-mêmes intervenir sur les messages.

S'il s'agit d'un message qui nous semble totalement déplacé, nous nous concertons. Nous en informons le conseil d'administration. Ce dernier se réserve le droit de supprimer le message dans son intégralité voire même de supprimer le profil de la personne concernée.

L'équipe de modération

Les utilisateurs peuvent aussi contribuer à la modération du forum

Il va de soi que si l'un d'entre vous rencontre une quelconque difficulté (propos, images, liens dérangeants...), il peut nous contacter via la messagerie privée ou via la messagerie de Petite Emilie (petiteemilie@petiteemilie.org). Nous ne souhaitons pas que chacun intervienne directement sur le forum pour résoudre de tels problèmes. Le risque serait de voir une discussion dégénérer très rapidement ou peut-être de voir une personne désertier le forum car blessée.

En conclusion, nous dirons que ce forum est un lien salvateur pour de nombreuses familles endeuillées. Il appartient à chacun de le faire vivre, pour soi mais aussi pour toutes les autres familles qui seront amenées un jour à découvrir Petite Emilie. Nous souhaitons qu'il reste différent de nombreux autres sites ou réseaux sociaux que l'on peut rencontrer sur internet.

La qualité de la modération assure la qualité du forum.

Ce forum est, ne l'oublions pas, le reflet du travail et de l'investissement quotidien de Petite Emilie : auprès des équipes soignantes, auprès des différentes administrations pour une harmonisation des prises en charge, auprès des instances décisionnaires pour l'évolution de la loi (voir lois de 2008).

L'équipe de modération

Vous pouvez prendre connaissance de la charte du forum, récemment réactualisé :

<http://www.petiteemilie.org/phpbb/viewtopic.php?f=8&t=4064>

La perte d'un jumeau

"Vous allez avoir une surprise ! Il n'y a pas un, mais deux bébés ! ". Ce sont les mots que prononça le médecin lors de la première écho. Quelle grande nouvelle ! On ne s'y attendait pas du tout (c'était une grossesse naturelle, spontanée). De mon côté, tout de suite, les mots grossesse gémellaire rimèrent avec grossesse difficile, à risques, bébés prématurés, amniocentèse, alitement, accouchement difficile... Du côté de mon mari, c'était : « mais comment allons-nous faire ?, il va falloir changer de voiture, agrandir la maison... ».

En sortant du cabinet, je pleurais, je riais, mille et une questions nous venaient à l'esprit, tout se bousculait dans nos têtes. Je me souviens avoir dit à mon mari : « je n'y croirais que lorsqu'ils seront tous les deux posés sur ma poitrine ».

En plus, c'était une grossesse monochoriale bi-amniotique, autrement dit, des vrais jumeaux.

Les étapes de la grossesse se succédèrent et nos bébés se portaient bien. J'ai travaillé jusqu'au bout. Ensuite, quelques craintes liées au liquide amniotique trop abondant ont pu être dissipées, mais ont nécessité une surveillance plus rapprochée.

Puis, lors d'une écho, le médecin m'annonça "Madame, le cœur de l'un des bébés s'est arrêté". Je ne comprenais pas ce qui arrivait. Ce n'était pas possible, son cœur allait repartir. Nous étions à presque 15 jours du terme (8 mois pour des jumeaux). Chaque jour qui passait était pour nous une victoire. Mes yeux fixaient le plafond. L'échographie se poursuivait dans le silence. Je n'arrivais même pas à pleurer. Mille questions se bousculaient. Tout venait de s'écrouler.

Je n'arrivais pas à joindre par téléphone mon mari au travail. Je lui laissai donc ce dur message sur son portable « Viens vite à l'hôpital, le cœur de Théa s'est arrêté ! ». Nous avions déjà choisi et attribué les prénoms. Nora serait pour le bébé situé à gauche et Théa pour le bébé toujours positionné à droite lors des échos.

Allongée sur le lit dans cette salle de monitoring, je pleurais et avais hâte que mon mari arrive. Je culpabilisais car mon bébé (vivant) devait ressentir mes peurs, mes angoisses, mon chagrin. D'ailleurs que ressentait-elle exactement ? Savait-elle que sa petite sœur était sans vie à ses côtés ? Je lui parlais que je craignais de la perdre elle aussi. Elle devait s'accrocher. J'avais si peur qu'elle aussi meure car je ne connaissais pas la cause du décès de sa petite sœur. Il fallait tenir pour notre fille.

Puis l'équipe médicale nous demanda notre choix quant à la prise en charge de ce petit corps. Sur le plan juridique, Théa pouvait exister, alors Théa serait inscrite dans notre livret de famille.

Le médecin nous proposa de déclencher le travail 2 jours après environ. Ce que nous n'acceptions pas, car pour nous, il y avait urgence de "sortir" notre bébé vivant. Le fait d'avoir un bébé mort dans mon ventre ne me dérangeait pas mais nous venions de perdre un bébé d'une cause inconnue et nous ne voulions pas prendre le risque de perdre l'autre. J'avais hâte que Nora ne soit plus ou pas (je ne sais pas) en danger. Plus vite elle serait sortie, plus vite elle serait sous surveillance. Le médecin accepta d'organiser une césarienne sur le champ. L'anesthésiste voulait m'endormir entièrement. Ce qui n'était pas envisageable pour moi. Je voulais être consciente lorsque mes bébés sortiraient pour les voir.

Théa a été extraite et tout de suite emmenée. Puis, Nora a suivi deux minutes plus tard, juste quelques secondes pour faire un petit bisou puis emmenée aussi pour être examinée. Je l'ai malgré tout entendu pleurer dans la pièce d'à côté. Le médecin, est venu de l'autre côté du champ pour me dire : « Madame, votre fille est belle » (en parlant de Théa).

Les circonstances de cet accouchement sont donc bien loin de celles que j'aurai pu souhaiter. J'ai vécu la naissance (même pour Théa, puisque c'est la fin de la période in utero) de mes filles comme une extraction, un acte invasif. On m'a enlevé mes bébés. Je me suis sentie privée de ce passage qui fait qu'un enfant vient au monde (même sans vie) et que la femme qui le porte devient mère.

La perte d'un jumeau

A quand les Papas présents avec leurs femmes pour l'arrivée de leurs bébés surtout dans un moment si douloureux ? Nous avons choisi cet acte par urgence pour l'état de santé de Nora. Elle, qui n'a rien demandé à personne, est donc née prématurément. Quelles traces va-t-elle garder de tout ça ? Nora a été séparée brutalement et à tout jamais de sa petite sœur après 7 ½ mois de vie commune. En l'espace de quelques heures, tout était fini. Mes filles n'étaient plus en moi pour continuer à grandir et Théa ne grandira pas avec sa sœur.

Rencontre avec Théa

Une fois dans la salle de réveil, mon mari et moi avons pu rencontrer notre petite puce décédée. Nous savions que c'était une étape importante pour commencer notre deuil. Nous voulions lui **dire bonjour et aussi au revoir** (quel sentiment étrange !). Nous n'étions bien sûr pas préparés à cela.

La mort avait commencé à faire son œuvre. Mais c'était notre bébé, et elle était belle. Je la pris dans mes bras, l'embrassai, lui glissai des mots doux à l'oreille et la sage-femme nous pris en photo tous les 3. L'émotion, les larmes nous submergeaient. Nous lui avons dit à quel point on regrettait qu'elle ne soit pas avec nous, avec sa sœur, mais qu'il en était ainsi et qu'elle resterait pour toujours dans notre cœur, que nous l'aimions et que **NOUS NE L'OUBLIERONS JAMAIS**.

Nous avons souhaité prolonger cette rencontre, parce que c'était la **première et surtout la dernière fois que nous la verrions**. L'avoir vu nous a obligés à entrer en contact avec la réalité et surtout de pouvoir l'identifier, de bien voir qu'elle n'était pas un « rien ». C'est la preuve de son bref passage sur terre. J'ai pu mettre un visage et un prénom sur ce bébé que j'avais porté presque 8 mois.

Le temps passé avec elle me parut très court, trop court.

Rencontre avec Nora

Nous retrouvons Nora dans sa couveuse, qui respirait toute seule et n'avait donc pas besoin d'être intubée. Nous pouvions ouvrir les petits hublots pour la toucher, la caresser.

La première tentative de mise au sein fut un succès. Pourtant, à son terme, le réflexe de succion-déglutition n'est pas forcément au point. Ces instants de contacts charnels ont été indispensables. Elle était si petite, si légère, si fragile. Puis, il fallu la remettre dans l'incubateur. C'était si dur de devoir me séparer d'elle ; encore une séparation.

Sortie de la maternité : Bienvenue à la maison

Difficile de quitter l'hôpital car c'était se séparer de Théa pour toujours. J'étais maman de deux petites filles mais je n'en avais qu'une dans les bras. Je ne ramenaient à la maison qu'une partie de notre famille.

Nora me remplit de joie. Je savourais chaque instant passé avec elle mais je ne pouvais m'empêcher de penser que j'aurais dû m'occuper de deux bébés. Chaque geste de la vie quotidienne me renvoyait à l'organisation que j'aurais eue avec deux bébés.

Les premières sorties

Pendant des mois, je disais avec fierté que j'attendais des jumelles et que dire à présent avec juste un bébé dans la poussette ? Pourtant, dans mon cœur, je suis maman de jumelles. Et lorsqu'ils apprendront qu'une est décédée in utero, ils me regarderont comme une extraterrestre. Alors, je répondrai que j'ai 3 filles, Ambre, tel âge, Nora tel âge et Théa sa petite sœur jumelle qui est dans mon cœur car décédée en fin de grossesse. Les parents ont juste besoin de parler de leur bébé mort. Nous avons peur que notre enfant soit oublié.

La perte d'un jumeau

Les mois suivants : un cocktail explosif entre double sentiment, résignation, désespoir, impuissance, culpabilité, incompréhension, colère, besoin d'en savoir plus, de trouver un coupable

L'autopsie ne révéla aucune malformation, aucune maladie. A priori, le cordon se serait vrillé. Le décès serait donc accidentel. Un sentiment de culpabilité me dévorait alors que je savais pertinemment que je n'avais rien fait de mal mais je ne pouvais pas m'empêcher de me poser tant de questions.

Bien que la situation soit insupportable à vivre, nous n'avons pas échappé aux conseils indécents et aux réflexions maladroites comme par exemple « au moins, il vous en reste une ». Certes, une de nos jumelles est vivante, mais nous avons perdu notre bébé et notre peine n'en est pas diminuée et le bébé survivant n'a pas pour rôle de remplacer l'enfant disparu.

J'étais bien attristée et n'avait pas besoin de ça. Comment arriver à cet équilibre qu'est la **joie d'une naissance et le malheur du décès** de son enfant en même temps. Je n'aurai pas mes jumelles. Ce qui me faisait mal, c'était que les gens ne me parlaient plus de Théa. C'était comme si il n'y avait plus que Nora, comme si je ne devais me focaliser que sur elle. Or la réalité de la mort de mon bébé était si récente. Je n'osais plus dire qu'il n'y a pas une heure qui passe sans que je pense à elle.

Pour beaucoup, un bébé que personne n'a connu, ce n'est rien ! Mais je l'ai aimée, sentie bouger dans mon ventre, portée pratiquement jusqu'à terme. Nous ne pouvons pas nier son existence Le deuil de son bébé ne peut pas se faire du jour au lendemain. On se réveille le lendemain et on tourne la page, NON !

Je ne demande pas de la pitié mais juste de la tolérance et de la compréhension. Laissez-moi pleurer mon bébé sans en juger. Ne pas abandonner les parents endeuillés, ne pas leur ajouter pas de la souffrance : à celle de perdre leur bébé peut s'ajouter l'isolement. Il suffit juste de quelques mots comme « je pense à vous, et je n'oublie pas non plus Théa ». Certains ne savent pas quoi dire ou ont peur de blesser. Alors dites les choses simplement. Il ne faut pas avoir peur de parler du bébé mort, de prononcer son prénom. Les dates commémorant certains évènements (fêtes des mères et des pères, Noël, anniversaire de la mort, de la naissance, ...) sont souvent des moments pénibles. Un petit mot pour signifier que vous n'oubliez pas le bébé décédé donnera beaucoup de paix aux parents. Dans le cas de la perte d'un jumeau, l'anniversaire de la naissance a un goût bien particulier. Comment fêter joyeusement le premier anniversaire de Nora ? Pourtant, sa naissance a été un moment heureux pour nous et nous n'avons pas le droit de la priver de son premier anniversaire, ni des suivants. Là encore, on retrouve, comme le jour de la naissance et du décès, ce double sentiment pas facile à gérer. Alors, nous essayerons de fêter dignement son premier anniversaire et nous prendrons le temps de penser, de se recueillir pour Théa. Ne pas l'oublier atténuera la souffrance de ce jour où tout s'est écroulé, où la vie ne sera plus jamais la même.

Le jumeau qui "reste" : enfant consolation ?

La difficulté c'est que le jumeau esseulé est investi de la mission de consoler les parents. Ainsi, destiné à occuper la place de l'autre, l'enfant consolateur et réparateur doit s'affranchir du fantôme qui l'habite afin de pouvoir exister. Mais quand l'enfant consolateur va grandir et voler de ses propres ailes, les parents vont se retrouver seuls. Ils seront démunis car on leur retirera ce qui les faisait tenir debout. Tout s'écroule à ce moment là. La tentation peut être grande de garder auprès de soi son enfant. Avec la mort d'un des jumeaux, l'image du disparu ne se dissipe pas. Elle est comme entretenue par l'enfant vivant, qui prête son visage à celui qui manque et rappelle sans cesse qu'il en manque un.

Qu'est-ce que ressent Nora ?

Qu'a pu ressentir Nora quand Théa est décédée ? Elle ne devait plus percevoir les battements de son cœur ni ses mouvements. Théa ne répondait plus à ses coups. Elle ne bougeait plus.

La perte d'un jumeau

Son corps flottait comme une masse dure près d'elle. A-t-elle ressenti la fraîcheur du corps de sa sœur ? Quelles sont les conséquences de la perte de son jumeau in utero ? Comment va-t-elle vivre avec cela ? Quelles seront les questions et interrogations concernant sa sœur ? Comment y répondre ? Ressentira-t-elle le manque de sa jumelle ? Où trouvera-t-elle la complémentarité qu'elle aurait eue avec sa sœur ? Quand elle sera future maman à son tour, comment va-t-elle gérer sa grossesse ? Et si elle attend elle aussi des jumeaux ? La considérer comme une jumelle esseulée n'est-il pas un risque qu'elle ne se voit que comme une moitié ? Briser le lien gémellaire par le décès, c'est anéantir un lien fraternel reconnu comme indestructible. Et si un jour, elle se reproche d'être là, à la place de sa sœur ? D'être responsable de la mort de sa sœur ?

Les seules choses que nous puissions faire, c'est évidemment l'aimer, ne rien lui cacher, répondre à ses questions sans tabou.

Se sentira-t-elle entière, une moitié, une moitié qui vit pour deux ? Nora devra apprendre à vivre toute seule, à se suffire à elle-même, à apprivoiser ce que cela lui fait que sa sœur ne soit pas là, à la laisser vraiment partir. Lui laisser sa juste place en prenant vraiment la sienne.

La mort périnatale d'un jumeau : déchirement entre perte et attachement. Comment accueillir en même temps la vie et la mort ?

Faire le deuil périnatal d'un jumeau est d'autant plus complexe et particulier puisque **la vie et la mort s'entremêlent**. Notre cœur était à la fois rempli de **joie et de tristesse**. Comment s'y retrouver dans ce **double sentiment** ? Qui de la mort ou de la vie va prendre le dessus ? Cet équilibre est complexe à atteindre. Comment surmonter l'injustice la plus extrême qu'est la perte de son enfant ? Le long chemin de deuil allait commencer... avec ses étapes incontournables et indispensables.

Accepter la mort pour continuer à vivre. Ces termes s'opposent mais doivent pourtant cohabiter. C'est arriver à y penser de manière positive, sans regretter et sans pleurer. Bien sûr, il y aura toujours des moments d'émotions mais au fil du temps ils seront abordés avec plus de sérénité. Il ne faut pas seulement faire le deuil de son bébé mais aussi de la naissance parfaite, de tout ce que l'on ne pourra pas connaître et vivre avec l'enfant perdu et son jumeau. Faire le deuil est un véritable travail qui demande beaucoup d'efforts, d'énergie et de temps. C'est un travail sur soi. **Avec le temps, il faut accepter l'inacceptable**. Réussir à vivre avec ce manque, cette déchirure qui sort des tripes. Suturer petit à petit la plaie alors qu'il y aura toujours une cicatrice indélébile.

Le deuil, c'est pardonner l'absence de l'autre, se pardonner pour s'enlever la culpabilité qu'on peut ressentir en tant que Maman d'avoir donné la mort et pour son jumeau, la culpabilité qu'on peut ressentir d'être toujours vivant et pas l'autre... C'est dire à l'autre qu'on l'aime et qu'il peut partir sur son chemin. C'est lui dire que je penserai toujours à elle et que je sais qu'elle est là pour sa sœur quelque part. C'est lui souhaiter bonne route et lui dire qu'on se rejoindra un jour ...mais pas aujourd'hui.... Le deuil c'est donc créer une nouvelle relation entre soi et l'autre qui est parti.

Le jour où j'écris cet article, nous fêtons les 6 ans de ma fille. On se doit de lui organiser un anniversaire joyeux et festif. Cependant, notre cœur est aussi avec notre puce partie notre trop. C'est la première année qu'elle nous parle spontanément et tout simplement de sa sœur ce jour là.

Dans mon esprit et dans mon cœur de Maman, ma petite Théa existe pour l'éternité, certes d'une façon particulière. Elle fait partie de notre histoire familiale et a trouvé, avec le fil des années et un travail personnel, sa juste place.

Douces pensées à tous les petits anges, leurs jumeaux survivants, leurs frères et sœurs et leurs parents,

Elodie

Interruption Sélective de grossesse et deuil

Quand l'équipe de Petite Émilie m'a contactée pour me demander de témoigner sur le deuil périnatal d'un jumeau et sur l'interruption sélective de grossesse, j'ai immédiatement accepté parce que toutes les occasions de parler de ces deux sujets méconnus et souvent mal compris sont bonnes. Mais au moment de rédiger ce témoignage, j'ai eu du mal à mettre de l'ordre dans mes idées. J'avais tellement de choses à dire !

Mon histoire en quelques phrases

Une rencontre mi-2005, un mariage mi-2007, un désir d'enfant mi-2008... Fin janvier 2013, soit 4,5 ans et 3 FIV plus tard : une grossesse, enfin ! Pendant le premier mois, au fil d'échographies hebdomadaires réalisées en raison d'un hématome rétro-placentaire, on nous annonce qu'il y a bien deux embryons mais que l'un d'eux n'est peut-être plus en vie, puis qu'il n'y a jamais eu qu'un seul embryon et finalement qu'il y a bien deux embryons toujours vivants. Lors de l'échographie du premier trimestre, tout va bien et l'hématome est même en train de cicatriser.

L'échographie suivante est pratiquée à 19 SA. Ce jour-là, nous apprenons que nous attendons un garçon et une fille. Les prénoms sont déjà choisis : ils s'appelleront Gaspard et Élise. Nous apprenons surtout que notre petite fille souffre de deux anomalies : une fente labio-palatine bilatérale et une malformation cérébrale qui ne nous dit pas encore son nom à ce moment-là.

La fente (vulgairement appelée « bec-de-lièvre »), nous comprenons bien ce que c'est. Nous passons le week-end à faire des recherches sur Internet, qui nous rassurent plutôt sur les solutions existantes. Cette anomalie disparaît alors de nos esprits, a fortiori quand nous découvrons, lors de l'amniocentèse réalisée moins de deux semaines plus tard, que la malformation cérébrale d'Élise a encore évolué. On nous explique alors qu'il s'agit d'une dilatation des ventricules cérébraux, également appelée ventriculomégalie. En 10 jours, les ventricules d'Élise ont grossi de 1,1 mm, puis de 7,5 mm durant les deux semaines suivantes pour atteindre 20 mm, soit au-delà de la limite dite sévère (établie à 15 mm), pour finalement approcher les 40 mm la veille de l'accouchement, à 35 SA le 19 septembre 2013. Sa dilatation n'a donc cessé d'empirer au fil des semaines et des échographies, au point de devenir une hydrocéphalie avec pour

origine supposée une sténose de l'aqueduc de Sylvius – un stupide tuyau bouché en somme !

Sur l'interruption sélective de grossesse (ISG)

Comment la question de l'ISG s'est invitée dans la grossesse

En mars 2013, je suis tombée par hasard sur le documentaire de Karim Miské « Un choix pour la vie », diffusé sur Public Sénat et consacré à l'interruption médicale de grossesse. Ce jour-là, j'ai découvert l'existence de l'IMG et j'en ai été bouleversée pendant plusieurs jours, au point de guetter et regarder toutes les rediffusions du documentaire.

C'est le 18 juin 2013 que nous avons compris les implications de la malformation cérébrale d'Élise : « il exist[ait] une forte probabilité qu'[elle] soit atteint[e] d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic ». Sur la base de ma découverte récente de cette pratique et sans a priori*, j'ai alors moi-même soulevé la question de l'IMG (ou plutôt de l'ISG, dans notre cas) auprès du Professeur qui nous suivait, qui n'a ni confirmé ni exclu que les malformations d'Élise pouvaient rendre légitime une éventuelle demande d'ISG.

*J'insiste sur le « sans a priori » car le simple fait de poser la question de l'ISG mi-juin ne présupait en rien de la décision que nous aurions à prendre.

Qui dit ISG dit conflit d'intérêts

Même si l'état de santé d'Élise n'avait pas d'impact sur l'état de santé de Gaspard in utero, un conflit d'intérêts existait quand même entre les deux. L'intérêt d'Élise était de naître très prématurément pour stopper la progression de la dilatation ventriculaire grâce à la pose d'une valve de dérivation ou à une intervention sur la sténose de l'aqueduc de Sylvius supposée être à l'origine de son hydrocéphalie. L'intérêt de Gaspard, qui grandissait tout-à-fait normalement, était de rester dans mon ventre le plus longtemps possible.

L'intérêt d'Élise impliquait de faire courir un risque élevé de prématurité à Gaspard, avec toutes les conséquences éventuelles d'une naissance trop précoce. L'intérêt de Gaspard impliquait de laisser l'hydrocéphalie d'Élise progresser indéfiniment jusqu'à la naissance.

Interruption Sélective de grossesse et deuil

Je ne sais pas à partir de quel stade de dilatation il aurait fallu faire naître Élise pour « limiter les dégâts » causés par son hydrocéphalie mais je sais que la dilatation a évolué rapidement et constamment. En deux semaines, sa dilatation est passée de modérée à plus que sévère. L'intérêt d'Élise aurait-il été de la faire naître dès le franchissement de cette limite sévère, alors que je n'en étais qu'à 22 SA ? Ni Élise ni Gaspard n'auraient survécu à une naissance si prématurée. S'il avait fallu attendre un terme moins risqué au regard de la prématurité pour les faire naître et ainsi donner plus de chances à Élise (mais moins de chances à Gaspard), sa dilatation aurait continué à empirer. Alors pourquoi condamner Gaspard alors que le destin d'Élise était déjà joué ?

Accepter ou refuser l'ISG ?

Décider de recourir à l'ISG a été un processus long et complexe. J'imagine que cette décision peut parfois s'imposer d'elle-même (sans qu'elle soit pour autant plus facile à vivre et à assumer), si la santé de la mère ou de l'autre jumeau sont en jeu. Ce n'était pas notre cas. Les malformations d'Élise ne faisaient courir de risque ni à Gaspard ni à moi et elles n'étaient pas létales : Élise était viable et aurait été viable à la naissance. Dans notre cas, seule notre capacité à accueillir Élise était en jeu. C'est peut-être encore plus culpabilisant. Nous ne pouvons pas nous raccrocher à l'idée que nous avons sacrifié Élise pour sauver Gaspard ou me sauver moi.

Les malformations d'Élise étaient graves – surtout sa malformation cérébrale, à vrai dire, car sa fente en elle-même n'a rapidement plus existé à nos yeux (bien qu'elle fût quand même, aux yeux des médecins, le signe d'un syndrome polymalformatif) – et impliquaient inévitablement un lourd handicap. Mais quand nous demandions au neuro-pédiatre des précisions sur l'ampleur de son handicap, il nous répondait seulement par des « peut-être », des « probablement » et des « sûrement » qui n'avaient aucune valeur de certitude : Élise n'aurait probablement pas pu marcher, parler, ouvrir les yeux, etc. Et c'est sur ces « peut-être » et ces « probablement » que nous avons dû décider du sort de notre fille.

Mon mari a été décidé plus tôt que moi pour l'ISG. Longtemps, je me suis crue capable de tout assumer. Longtemps, mon seul « critère » pour décider de

garder Élise ou non a été de savoir si je pourrais partager quelque chose avec elle : un regard, de la tendresse, une émotion, n'importe quoi. Tandis que j'étais focalisée sur les aspects concrets d'une telle décision (l'acte d'ISG en lui-même, l'accouchement d'un enfant sans vie, l'absence d'Élise lors du retour à la maison, etc.), mon mari avait en revanche une vision à plus long terme, émaillée par ces questions notamment :

- Serons-nous capables de consacrer à Gaspard l'attention qu'il méritera et sera en droit d'attendre tout en allant régulièrement voir Élise à l'hôpital ?
- Élise nous survivra-t-elle, à nous ses parents, et – le cas échéant – qui s'occupera d'elle ?
- Si Élise nous survit, avons-nous le droit d'imposer à Gaspard de s'occuper d'elle ?

Pour que je me rende à l'évidence qu'aucun échange ne serait possible entre elle et moi, il m'a fallu l'avis d'un deuxième hôpital, asséné avec beaucoup moins de précautions à 27 SA : « le cerveau [de votre fille] est complètement détruit. » On peut reprocher beaucoup de choses à ce verdict et à la façon dont il a été annoncé mais il a au moins eu le mérite de désembuer mon esprit. C'est ce jour-là que j'ai rejoint mon mari dans la décision de l'ISG. Car le processus de décision ou non-décision d'une ISG est un chemin, avec des détours, des faux-semblants, des illusions, des fausses routes, des ornières. Il faut déjouer tous ces pièges pour arriver à une décision, quelle qu'elle soit.

Quelques réflexions en suspens

J'ai souvent souhaité qu'Élise décède spontanément pour nous éviter d'avoir à décider. Comment peut-on souhaiter la mort de son enfant ?! Je me souviens en particulier d'une pensée qui m'a traversé l'esprit, lorsque dans une nuit à 33 SA j'ai été réveillée par des pertes de sang, et que je me reproche souvent : « Pourvu que Gaspard aille bien ». Pas « Pourvu qu'Élise et Gaspard aillent bien ». Non, « Pourvu que Gaspard aille bien ».

Dans notre malheur, nous avons eu la chance d'avoir du temps (beaucoup de temps, à l'échelle d'une grossesse pourtant raccourcie de six semaines au final) : du temps pour descendre aux enfers progressivement, du temps pour comprendre (autant que possible) ce qui arrivait à Élise, du temps

Interruption Sélective de grossesse et deuil

pour prendre notre décision, du temps pour préparer son arrivée comme nous le souhaitions.

Si Élise avait été notre premier enfant singleton, nous n'aurions peut-être pas pris la même décision. En tout cas, l'équation n'aurait pas été la même. La présence et l'avenir de Gaspard (au-delà des considérations obstétricales) ont indéniablement pesé dans la balance mais je ne veux pas qu'il se sente responsable de notre décision ou de la mort de sa sœur.

Quel impact le fait d'être le jumeau survivant aura-t-il sur Gaspard ? (Je n'aime pas ce terme de « survivant », comme s'il avait échappé de justesse à la mort alors que ce n'est pas le cas, mais c'est le terme qui revient souvent dans la littérature consacrée à ce sujet.) Se sentira-t-il tout puissant ? Se sentira-t-il à sa place parmi les vivants ? Se reprochera-t-il de n'être pas mort à la place de sa sœur ? Nous reprochera-t-il de l'avoir privé de sa sœur ?

Sur le deuil périnatal d'un jumeau

La perte d'un jumeau ou l'ambivalence exacerbée

Lorsque l'on perd un jumeau, c'est l'ambivalence (inhérente – j'imagine – à la gémellité) qui prime. Le jumeau survivant aide à avancer en même temps qu'il complique et « retarde », « ralentit » le travail de deuil. Depuis la naissance de mes jumeaux, je me suis toujours sentie prise entre deux feux. Je n'arrive pas à être tout-à-fait dans la vie, ni tout-à-fait dans le deuil ; je n'arrive pas à être toute à Gaspard, ni toute à Élise. D'aucuns diront que ce serait la même chose s'ils étaient là tous les deux. Sauf que s'ils étaient là tous les deux, j'avancerais sur deux chemins parallèles alors qu'aujourd'hui j'ai l'impression d'avancer avec Gaspard et de faire du sur-place avec Élise. Une partie de moi qui avance, une partie de moi qui reste figée. Pour l'instant Gaspard est encore petit, il nous est facile de projeter Élise sur Gaspard mais avec le temps et Gaspard qui va grandir, nous allons nous éloigner d'elle, *il* va nous éloigner d'elle et j'ai l'impression que ce chemin va en devenir encore plus bancal... Comment fait-on pour se construire sur un chemin aussi bancal ?

Gaspard est un enfant particulier, malgré lui, malgré nous : il est à la fois l'enfant « d'en même temps » et l'enfant « d'après ».

Le deuil d'un jumeau, c'est un double deuil : il faut faire le deuil à la fois de son enfant et de la gémellité. La grossesse d'Élise et Gaspard est le résultat d'une FIV avec transfert de deux embryons. Nous étions donc prêts dès le départ à prendre le « risque » d'avoir des jumeaux. Dès la confirmation de la grossesse et de la présence de deux embryons, mon mari et moi étions ravis. Bien sûr, nous étions un peu inquiets (pour notre première expérience de parents, nous allions accueillir deux enfants d'un coup !) mais ce sont l'impatience et l'excitation qui l'emportaient. À cette joie pure se mêlaient aussi un peu de fierté et un sentiment d'exception, il faut bien l'avouer. Et c'est de tout ça qu'il faut également faire le deuil.

Le plus dur, ce n'est pas de me séparer de Gaspard pour le déposer à la crèche ; le plus dur, ce n'est pas de me lever quatre fois par nuit pour Gaspard. Le plus dur, c'est de ne pas avoir à me séparer d'Élise pour la déposer à la crèche ; le plus dur, c'est de ne pas avoir à me lever quatre fois par nuit pour Élise.

Je sais que, un an « après », je n'ai pas fait le deuil d'Élise, même si je sens bien que je progresse, que j'avance – parfois à reculons – sur le chemin du deuil. Je ne sais pas le temps qu'il me faudra pour faire le deuil d'Élise mais je crois savoir quand j'y serai : j'aurai fait le deuil d'Élise quand je parviendrai à penser à elle avec douceur et non plus avec douleur. C'est loin d'être mon cas aujourd'hui.

Ce qui est loin d'être mon cas aussi, c'est d'avoir fait le deuil de la gémellité. Je n'ai toujours pas « digéré » le fait que je n'aurai probablement jamais de jumeaux à élever ensemble. Il m'arrive encore souvent d'imaginer que l'absence d'Élise n'est qu'un contre-temps à réparer, qu'une erreur à corriger et qu'elle reviendra un jour, comme si de rien n'était, prendre sa place de premier enfant, de jumelle de Gaspard.

Je suis actuellement de nouveau enceinte et cette grossesse est survenue volontairement et surtout spontanément ! Ma crainte de devoir repasser par une FIV est donc pour l'instant apaisée mais je sais qu'il n'y a pas de règle et que ma prochaine grossesse sera peut-être le résultat d'une FIV. Avant d'avoir la bonne surprise de tomber enceinte naturellement, je m'étais interrogée sur une éventuelle nouvelle FIV et sur l'attitude à adopter en cas de multiples embryons potentiellement transférables :

Interruption Sélective de grossesse et deuil

- En replacer un seul pour ne pas risquer de revivre une grossesse gémellaire, avec tout ce que cela implique au niveau psychologique par rapport à la grossesse d'Élise et Gaspard (sans même parler de problème) ?
- En replacer deux pour peut-être avoir la chance d'être *vraiment* parents de jumeaux un jour ?
- En replacer deux au risque que Gaspard le vive mal de voir ses frère(s)/sœur(s) jumeaux alors que lui n'a plus sa jumelle ?

Les autres

J'ai mis au monde Élise en premier : sur notre livret de famille, elle est bien notre premier enfant mais pour la sécurité sociale, le rang de naissance de Gaspard est le premier car (je cite) : « Cette notion de rang de naissance sert uniquement pour permettre de rattacher 2 enfants ayant la même date de naissance au dossier d'un même assuré. Notre système informatique ne peut créer de rang 2 dans le cas où un seul enfant figure au dossier. » C'est un détail, certes, mais qui crée un décalage avec ma réalité.

En ce qui concerne mon travail, je sais que je n'y trouverai aucune écoute, aucune empathie. J'ai été arrêtée au bout d'un mois de grossesse (alors même que mes collègues ne savaient pas encore que j'étais enceinte) et n'ai repris le travail qu'un an après la naissance de mes jumeaux, après deux visites de « courtoisie » en compagnie de Gaspard en janvier et juin derniers. Pour mes collègues, mon absence se résume en une phrase : elle a été enceinte et elle a eu un fils. Ma fille n'existe pas à leurs yeux, en dépit du long mail – racontant ma grossesse et expliquant le deuil périnatal – que j'ai envoyé il y a quelques mois pour essayer de les sensibiliser.

« C'est derrière vous », « Il vous en reste un », « Vous avez toujours Gaspard ». J'ai eu droit aussi aux maladresses que les parents en deuil d'un singleton entendent (« C'est moins pire que si vous l'aviez connue », « Vous en ferez d'autres », etc.). Je ne connais pas le deuil d'un singleton, je ne peux donc que parler du deuil d'un jumeau. Et je sais qu'avec un jumeau vivant et un jumeau mort, c'est impossible que ce soit derrière nous : tout ce que fait Gaspard, c'est tout ce qu'Élise aurait dû faire et tout ce qu'elle ne fera pas. À côté de Gaspard, il y a toujours la place vide de sa sœur.

Bien sûr, quand on perd l'un de ses enfants, tout ce que ses autres enfants font, on imagine que son

enfant décédé aurait pu ou dû le faire aussi. La particularité du deuil d'un jumeau, c'est la temporalité propre à la gémellité : tout est censé arriver en même temps, ou presque, mais finalement ce « en même temps » que l'on avait imaginé, espéré, attendu, préparé, projeté n'existe plus.

Les dates

Pendant ma grossesse, j'avais demandé à ma mère si elle pensait toujours à la naissance de mon frère (en 1980) ou à la mienne (en 1985) lors de nos anniversaires. Elle m'avait répondu par la négative, à part peut-être les premières années.

Je ne vois pas comment cela pourrait être mon cas. S'il n'y avait eu que Gaspard, le souvenir de sa naissance aurait peut-être, le jour de son anniversaire, été « effacé » par d'autres souvenirs au fil des ans. Mais avec l'histoire d'Élise, je ne vois pas comment je pourrai ne pas y penser chaque 19 septembre puisque sa naissance (et donc leur naissance) est le seul moment que nous avons pu partager physiquement avec elle ; leur naissance est le seul moment où nous avons été réunis à quatre ; leur naissance est le seul moment où nous avons été physiquement leurs parents à tous les deux.

Et à l'heure où je suis enceinte d'environ cinq mois de notre troisième enfant, je réalise que ma famille ne sera jamais physiquement réunie, que je n'aurai jamais une photo de tous mes enfants ensemble par exemple.

Les circonstances m'ont donné une petite satisfaction : le décès d'Élise et la naissance d'Élise et Gaspard n'ont pas eu lieu le même jour.

Dans le deuil d'un jumeau, les dates sont particulièrement compliquées, notamment l'anniversaire de naissance. Ma fille est née sans vie le 19 septembre 2013 à 00h22, mon fils est né en bonne santé 5 minutes après. Jusqu'à leur premier anniversaire il y a quelques semaines, je me demandais comment les 19 septembre à venir pourraient être empreints de joie alors que je ne peux souhaiter son anniversaire qu'à l'un de mes enfants. Mais ce 19 septembre 2014, je n'ai pas eu d'autre choix que de faire la part des choses et il faudra qu'il en soit de même à chaque fois : « oublier » ma fille au profit de mon fils, ça ne fait du mal qu'à moi alors qu'oublier mon fils au profit de ma fille, ça lui ferait du mal à lui. C'est une des particularités du deuil d'un bébé (d'un « premier » bébé, qui plus est, je pense) : je suis en deuil d'Élise

Interruption Sélective de grossesse et deuil

mais mon fils ne le sera probablement jamais. Je n'ai pas le droit de lui imposer ce deuil qui n'est pas le sien et il a le droit de grandir « normalement », sans fantôme à ses côtés. Il faut que son anniversaire à lui soit fêté comme il doit l'être, en dehors de l'anniversaire d'Élise qui aurait aussi dû être fêté. Son arrivée sur terre est un moment de bonheur qui doit être célébré comme tel.

J'appréhendais beaucoup les premiers anniversaires du décès d'Élise et de la naissance d'Élise et Gaspard. Je suis contente que dans ma tête ce 19 septembre 2014 n'ait pas été synonyme de tristesse. Chaque année, le 18 septembre sera un triste anniversaire, celui du décès de ma fille ; mais le 19 septembre sera un anniversaire gai, celui de ma rencontre avec mes jumeaux. C'est comme ça que je m'efforçais de voir les choses jusqu'à leur premier anniversaire ; je suis heureuse que ce soit aussi comme ça que je les ai ressenties au fond de moi le moment venu.

Pour terminer, j'aimerais simplement partager l'adresse du blog que j'avais commencé en début de grossesse pour passer le temps et que je continue encore aujourd'hui, pour témoigner sur l'interruption sélective de grossesse, sur le deuil périnatal d'un jumeau et surtout pour faire vivre ma fille Élise : www.mesgrumeauxetmoi.fr.

Annabelle

Un trail pour Victor

Je me suis mis à courir suite au décès de mon fils, Victor. Comme pour extérioriser ma rage, exprimer ma tristesse, et peut-être parfois fuir un peu... Les longues distances me permettent de réfléchir voire de méditer...



De longs mois à attendre cette course... Elle est tellement importante cette course. Après avoir couru le marathon d'Annecy pour mon ange Victor, je me suis lancé sur ma première course de montagne à Courchevel (Xtrail 33 km et 2200 m de dénivelé), mais cette fois, j'ai couru pour tous les anges et leurs « par'anges ». Simple envie de partager cette aventure et également montrer aux gens que le deuil périnatal ne doit pas être un sujet tabou. Pour l'occasion, Hélène, ma compagne, avait laissé un post sur Petite Emilie intitulé « Une course pour nos anges », afin d'inscrire un maximum de prénoms sur le T-shirt que j'avais fait faire pour Annecy. Nous avons totalisé 98 prénoms. Ce fut donc pour moi un véritable challenge.

Hélène et la petite sœur de Victor, Célia, ont suivi la course depuis la maison. Mais je sais qu'elles étaient derrière moi.

Je décolle de l'hôtel au dernier moment car il pleut. Je stresse un peu. Comme si elle le sentait, Hélène m'envoie

une photo de ma petite puce. L'émotion est déjà bien présente.

J'arrive au premier ravitaillement, passage en 1h23. Un coureur me félicite pour le T-shirt, je ne passe pas inaperçu, c'est un peu le but. Ça devient vraiment difficile, éprouvant.

J'arrive au deuxième ravitaillement que je passe en 3h05. Je commence à ressentir la fatigue.

Je repars, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

Ça grimpe, c'est dur et il fait de plus en plus froid. Mais je reste en t-shirt. Je passe une main sur ma poitrine, je caresse leurs prénoms comme pour chercher de l'énergie.

Je n'avance presque plus, le moral est au plus bas, la fatigue est de plus en plus présente, les crampes également.

Même plus de réseau, je ne reçois plus les SMS de ma femme et de mes amis depuis longtemps. Je pense à eux, à vous, à lui, et je continue pas à pas, lentement.

Ça y est. Je suis sur la crête du Montcharvet. C'est pour cet endroit fabuleux que j'ai voulu faire cette course.

Ma gorge se noue, les larmes montent, je filme, j'essaie de commenter ma vidéo mais je n'y arrive pas, l'émotion est trop intense.

C'est un peu mon cadeau pour vous, pour saluer votre courage de surmonter ces épreuves et de continuer à vivre avec... Je prends mon temps... je pense à Victor, à Célia, son adorable petite sœur et Hélène leur formidable maman.

Je reprends mes esprits et bizarrement, je retrouve des jambes, plus aucunes crampes, un regain d'énergie. Je galope sur la crête sur 2 km, c'est un moment extraordinaire, rare, un sentier de quelques centimètres de large et deux falaises de chaque côté, au dessus des nuages...

Un trail pour Victor

Arrive le dernier ravitaillement et surtout, Caro, une amie qui m'y attend pour m'aider à faire les derniers kilomètres.

J'arrive enfin à Courchevel, la ligne d'arrivée est proche. Je la passe au bout de 6h40 de course. Les deux speakers donnent mon nom, et saluent le fait que je cours pour une association.

Ca fait plaisir... Ca a été dur mais j'y suis arrivé. Grâce à vous, votre soutien, grâce à nos anges... Ce sont eux qui m'ont porté tout au long de ce périple.

Je remercie tous les « par'anges » pour leurs messages qui m'ont énormément touché, mes amis, et tout particulièrement la femme de ma vie pour son soutien et l'adorable petite Célia, notre bébé sourire, pour son énergie.

A Victor et tous ses copains, avec qui, (j'aime l'imaginer) il s'amuse et nous observe de son nuage...



Stéphane

Bienvenue aux bébés victoire

Si vous souhaitez que le prénom de votre enfant apparaisse dans la lettre de PE, rendez-vous sur le forum (<http://www.petiteemilie.org/forum3/index.php>) où un post est créé pour y inscrire les bébés victoires.

Juillet

Le 11 : Romane, fille de Charlotte (Charlotte)

Août

Le 1er : Tobias, fils de Véronique (Veroloo)

Le 4 : Isée

Le 24 : Vianney, fils d'Adeline (NotrePetiteAlice) et Gabriel

Le 27 : Elisa, fille de Céline (Cline)

Septembre

Le 2 : Léon, fils de Blandine (Danblos)

Le 9 : Quentin, fils de (Ienavan9)

Le 17 : Lise, fille de (Anita)

Nous pensons à eux et à leur famille

Sont cités ici les enfants enregistrés sur la page <http://www.petiteemilie.org/newspe.php>

Octobre

- | | |
|---|--|
| 01 : Lisandra enfant de Nathalie et José | 13 : Anton enfant de Blandine et Matthieu |
| 01 : Marie enfant de Nathalie et Ludovic | 13 : Nina enfant de Séverine et Christophe |
| 01 : Dany enfant d'Emi et Tony | 13 : Maxence Jean Baptiste enfant de Laurence et Michael |
| 01 : Grâce enfant de Clémentine et Nicolas | 13 : Nina enfant de Séverine et Christophe |
| 01 : Zélie enfant de Séverine et Olivier | 13 : Trusten enfant de Hollynn et William |
| 01 : Ange enfant de Stella et Angel | 13 : Soren enfant de Sofia et Patrick |
| 01 : Hadrien enfant de Geneviève et Julien | 15 : Notre petit bonhomme enfant d'Hélène et Christophe |
| 02 : Matthias enfant de Laure-Marie et Christophe | 16 : Mathys enfant de Magali et David |
| 02 : Ugo enfant de Virginie et Christophe | 16 : Honorine enfant de Virginie et Gregory |
| 02 : Kenji enfant de Sonia et Pierrick | 16 : Mila enfant de Sylvie et Carlos |
| 03 : Pacôme enfant de Caroline et Sylvain | 16 : Loris enfant de Nathalie et Fabrice |
| 03 : Manon enfant de Sonia et Martial | 16 : Petit ange enfant de Fanny et Brahim |
| 04 : Aimé enfant de Mireille et Lionel | 16 : David enfant de Magaly et Christian |
| 04 : Camille enfant d'Aurélié et Jean Christophe | 18 : Andrea enfant de Clémentine et Olivier |
| 04 : Norah enfant de Sandra et Steve | 18 : Clément enfant d'Angélique et Mickael |
| 04 : Chloé enfant de Florence et Jonathan | 18 : Mataiki enfant de Vaiata et Richard |
| 05 : Valentin enfant d'Adela et Raphael | 18 : Paolo enfant de Sofia et Maxime |
| 05 : Tobias enfant de Morgane et Frédéric | 19 : Zélie enfant de Gaëlle et Yannick |
| 05 : Fleur enfant d'Angélique et Jean-Philippe | 20 : Louise enfant d'Amandine et Sébastien |
| 05 : Elian enfant d'Ewa et Nicolas | 21 : Zoé enfant de Nathalie et Gilles |
| 05 : Lou-Ann enfant de Caroline et Arnaud | 21 : Louis enfant d'Aurore et François |
| 06 : Fleur enfant de Nadia et Raphaël | 22 : Inès enfant de Jennifer et Sébastien |
| 06 : Pierre enfant de Florence et Jean-Marie | 22 : Matthias enfant d'Estelle et Stéphane |
| 06 : Louise enfant de Géraldine et Jérôme | 22 : Léa enfant d'Anicia et Sébastien |
| 07 : Ethan enfant de Véronique et Rodolphe | 22 : Elisa enfant d'Angélique et Cédric |
| 07 : Lou enfant d'Anne et Sébastien | 23 : Charly enfant de Roxane et Patrick |
| 08 : Katel enfant de Clarisse et Christophe | 23 : Anaëlle enfant de Sabine et Sébastien |
| 08 : Maxime enfant de Cécile et Olivier | 23 : Jules enfant d'Isabelle et Blaise |
| 08 : Elias enfant d'Anne et Ludovic | 23 : Juliette enfant d'Emilie et Mathieu |
| 09 : Rose enfant d'Amélie et Vincent | 24 : Loan enfant d'Estelle et Claude |
| 09 : Aymrik enfant d'Amandine et Raphaël | 24 : Jordan enfant d'Angélique et Olivier |
| 10 : Corentin enfant de Viviane et Frédéric | 24 : Lou enfant de Dodie et Julien |
| 10 : Sacha enfant de Sandra et Frédéric | 24 : Jule enfant de Vanessa et Alexandre |
| 10 : Arthur enfant de Carine et Anthony | 24 : Alois enfant de Christelle et Thierry |
| 11 : Manon et Noé enfants de Fanny et Sébastien | 25 : Oscar enfant de Blandine et Daniel |
| 11 : Nathanaël enfant d'Aude et Loïc | 25 : Ange enfant de Jocelyne et Eric |
| 12 : Timéo enfant de Valérie et Alain | 25 : Jesaïa enfant de Nathalie et Jess |
| 12 : Emilien enfant de Valérie et Benoît | 25 : Louise enfant de Stéphanie et Florian |
| 12 : Morgan enfant de Tatiana et Michael | 26 : Rose enfant de Sonia et Lionel |
| 12 : 2 petites étoiles filantes enfants de Christine et Nicolas | 26 : Emmanuel-Dominique enfant d'Emmanuelle et Dominique |
| 12 : Ange enfant de Séverine et Jean-Pierre | 26 : Mélina enfant de Sophie et Laurent |
| | 26 : Jules enfant de Stella et Vincent |

Nous pensons à eux et à leur famille

- 28 : Louise enfant de Carole et Loïc
- 28 : Pauline enfant de Ghislaine et Olivier
- 28 : Romy enfant de Brigitte et Charles
- 28 : Esther enfant de Valérie et Xavier
- 29 : Mahé enfant de Sylvie et Rémi
- 29 : Désirée enfant de Sandrine et William
- 30 : Gabriel enfant de Christine et Gildas
- 30 : Juliette enfant de Céline et Xavier
- 30 : Caliste enfant d'Emilie et Guilhem
- 30 : Florent enfant de Sylvie et Didier
- 30 : Camille enfant de Christelle et Serge
- 30 : Alexis enfant de Sandrine et Guillaume
- 30 : Gabin enfant de Leanne et Romain
- 30 : Valentin enfant de Katia et Steeve
- 31 : Xavier enfant de Camille et Jean Paul
- 31 : Ambre enfant de Christelle et Olivier

Novembre

- 01 : Louis enfant de Sandra et Mickael
- 01 : Zion enfant d'Alexandra et Krishna
- 01 : Noé enfant d'Anne-Laurence et Jean-Michel
- 02 : Gabriel enfant de Sophie et Steve
- 02 : Romaric enfant de Sandrine et Christophe
- 02 : Léo enfant de Fabienne et Yacin
- 03 : Jules enfant de Nathalie et Fabien
- 03 : Tifany enfant de Sophie et Yann
- 03 : Alice enfant d'Adeline et Gabriel
- 03 : Gabrielle enfant d'Aurélie et Willy
- 04 : Eléonore enfant d'Emmanuelle et Gwenaël
- 04 : Elouan enfant d'Emilie et Hugues
- 04 : Héloïse Lucie enfant de Sophie et Philip
- 05 : Elie enfant de Silvia et Nicolas
- 05 : Pôl enfant de Karine et Nicolas
- 05 : Jeanne enfant de Claire et Richard
- 05 : Louis enfant de Sophie et Jean-Marc
- 05 : Lou enfant de Laurence et Patrick
- 05 : Manon enfant de Nathalie et Olivier
- 06 : Espérance enfant de Valérie et Ludovic
- 06 : Emilie enfant de Aurélie et Nicolas
- 06 : Jeanne enfant de Carmen et Jean Philippe
- 06 : Isaac enfant de Stéphanie et Bahri
- 07 : Raphaël enfant de Séverine et Lionel
- 07 : Camille enfant de Gabrielle et Nicolas
- 07 : Islem enfant de Graziella et Mohamed
- 07 : Ethan enfant de Valérie et Patrick
- 08 : Flavien enfant de Christelle et Anthony
- 08 : Alice enfant de Sabrina et Yoann
- 08 : Mathis enfant de Gaele et Thierry
- 08 : Lola enfant d'Anne et Jean-Eric
- 09 : Ianis enfant de Valérie et Ramiro
- 09 : Malo enfant de Valérie et Laurent
- 10 : Marie enfant de Nathalie et Franck
- 10 : Emmy enfant d'Isabelle et Christian
- 10 : Terry enfant de Nathalie et Umberto
- 10 : Cassandra enfant de Sophie et Ludovic
- 10 : Canberra enfant de Faustine et Samy
- 11 : Désirée enfant de Caroline et Gérard
- 11 : Jade enfant d'Anne-Lydie et Stéphane
- 11 : Daria enfant d'Annabelle et Cyril
- 12 : Luca enfant de Laetitia et Nicolas
- 12 : Princesse enfant de Nafissa et Marcel
- 12 : Valentin enfant d'Emilie
- 12 : Eléonore enfant de Cynthia et Benoît
- 12 : Olympe enfant de Yannick et Amos
- 13 : Malo enfant de Claire et Eric
- 13 : Amaël enfant de Bénédicte et Jean Christophe
- 13 : Emeline enfant d'Elise et Benjamin
- 13 : Quentin enfant d'Audrey et Aurélien
- 14 : Azélie enfant de Séverine et Gildas
- 14 : Marius enfant de Pauline et Brice
- 14 : Blanche enfant d'Emilie et Patrick
- 15 : Alessandro enfant d'Elisa et Renaud
- 15 : Arthur enfant de Pauline et Etienne
- 15 : Angélique enfant d'Eve et Frédéric
- 15 : Andgel enfant d'Elodie et Matthieu
- 15 : Lucas enfant de Marie et Julien
- 15 : Thomas enfant de Lydie et Antoine
- 16 : Paul enfant de Marylène et Arnaud
- 16 : Maëlys enfant de Blandine et Matthieu
- 16 : Arthur enfant de Gwénaëlle et Fabrice
- 17 : Fionna enfant de Marjorie et Florian
- 17 : Louca enfant de Blandine et Yannick
- 17 : Pauline enfant de Catherine et Jean-Marc
- 17 : Rose enfant de Laurence et Christophe
- 17 : Thomas enfant de Pascale et Thierry
- 17 : Adeline enfant de Ludivine et Edouard
- 17 : Angel enfant de Stéphanie et Joachim
- 18 : Lou enfant d'Amélie et Damien

Nous pensons à eux et à leur famille

- 18 : Raphaël enfant de Sarah et Guillaume
19 : Clément enfant de Laurie et Vincent
19 : Lou enfant de Nita et Sam
19 : Louane enfant de Jennifer et Arnaud
20 : Tino enfant de Sandy et Mathieu
20 : Emma enfant de Soizic et Jean
20 : Blanche enfant d'Isabelle et Olivier
20 : Lisa enfant d'Isabelle et Olivier
20 : Noé enfant d'Alexandra et Frédéric
21 : Amato enfant d'Aurélia et Fred
21 : Ange et Lucas enfants de Sandrine et Frédéric
21 : Ethan enfant de Nathalie et Cyril
21 : Julia enfant d'Elodie et Damien
22 : Lucie enfant de Nathalie et Franck
22 : Aimé enfant de Catherine et Sébastien
22 : Eliott enfant de Delphine et Frédéric
23 : Hervé enfant de Martine et Claude-Hervé
23 : Séléna enfant de Gwenaëlle et Patrick
23 : Arthur enfant de Marion et Bastien
24 : Lucas enfant d'Audrey et Philippe
24 : Léa enfant de Florence et Fabrice
24 : Lucas enfant de Magali et Yoann
25 : Célia enfant de Céline et Jean-Marc
25 : Calypso enfant de Katia et Michel
25 : Violette enfant de Bulle et Thierry
25 : Théo enfant d'Audrey et Adrien
25 : Nuno enfant d'Isabel Alexandra et José Manuel
25 : Ethan enfant de Mélanie et Marc
25 : Célia enfant de Céline et Jean-Marc
26 : Lucile enfant de Stéphanie
26 : Gabriel-Piotr enfant d'Urszula et Yves
26 : Axel enfant de Rozenn et Lionel
26 : Mélina enfant d'Alexandra et Checknah
26 : Nina enfant de Sylvie et Mickaël
27 : Elisa enfant d'Anne et Nicolas
28 : Yasmin enfant de Sonia et Saïd
28 : Louis-David enfant de Thida et Louis
28 : Samson enfant de Mélina et Cédric
28 : Axelle enfant de Stéphanie et Arnaud
29 : Arthur enfant d'Agnès et Benoît
29 : Coline enfant de Céline et David
29 : Lou enfant d'Aurélia et Ludovic
29 : Sterenn enfant d'Isabelle et David
30 : Lou enfant d'Aurélia et Ludo
30 : Valentin enfant de Katia et Steeve
30 : Asher enfant de Nathalie et David
30 : Lily-Rose enfant de Floriane et Rémi

Décembre

- 01 : Gabriel enfant d'Estelle et Stéphan
01 : Angéline enfant d'Emilie et Michaël
01 : Gabriel enfant d'Hélène et Cédric
02 : Salomé enfant de Laure et Nathan
02 : Mélyne enfant d'Aurore et Stéphan
04 : Siloé enfant de Virginie et Olivier
04 : Loïc enfant de Fabienne
04 : Jordan enfant de Valérie et Patrick
04 : Ayanna enfant de Nadège et Julien
04 : Noélie enfant de Camille et Benoît
04 : Charly enfant de Pauline et Sébastien
05 : Emilie enfant de Céline et Christophe
05 : Lola enfant de Marie-Odile et Alberic
05 : Cléa enfant de Béatrice et Patrice
05 : Marius enfant de Béatrice et Vincent
05 : Elwen enfant de Laëtitia et Vincent
06 : Jeanne enfant d'Elise et Julien
06 : Valentin enfant de Charlotte et Cédric
07 : Quéo enfant de Klervi et Grégoire
07 : Hugo enfant de Cécile et Xavier
07 : Lénaëlle enfant de Nathanaëlle et Franck
07 : Virgile enfant de Louise et Nicolas
07 : Lilou enfant de Sabine et Bruno
07 : Léa enfant de Marie et Anthony
07 : Ulysse enfant de Stéphanie et Jacques-Laurent
08 : Lou enfant d'Isabelle et Guillaume
09 : Dafrah enfant d'Emilie et Ousmane
09 : Ange enfant d'Audrey et Frédéric
09 : Emma enfant de Caroline et David
10 : Jules enfant de Candice et Jean-Charles
11 : Mathis enfant de Laëtitia et Jean-Philippe
11 : Chine enfant de Dorothée et Cédric
11 : Lucas enfant de Sandrine et Martial
11 : Julie enfant de Karine et Olivier
12 : Gabriel enfant de Corinne et Gandhi
12 : Bérénice enfant de Marielle et François-Marie
12 : Lucas enfant de Cécile et Jean-François
13 : Léo enfant de Jamila et Sébastien
13 : Aubane Gabrielle enfant d'Aurélia et David
13 : Chanel enfant de Cécile et Jean-François

Nous pensons à eux et à leur famille

- 13 : Yvan enfant de Prisca et Samuel
13 : Cali enfant d'Audrey et Bousri
13 : Maxence enfant de Laetitia et Xavier
13 : Laura enfant de Nathalie et Stanislas
13 : Maëlle enfant de Manue et Benoît
13 : Loyal enfant de Mouna
15 : Lucas enfant de Marie et Anthony
15 : Florent enfant d'Audrey et Nicolas
15 : Emy enfant d'Audrey et Valéry
15 : Bjorn enfant de Sandrine et Jean
15 : Eva enfant de Valérie90 et Emmanuel
16 : Ethan enfant de Corinne et Mathieu
17 : Neige enfant de Marianne et Nicholas
18 : Luka enfant de Sophie et Erick
18 : Margot enfant de Caroline et Benoît
18 : Malik-Aimé enfant de Ludivine et Michaël
19 : Emilie enfant d'Emele et Nicolas
19 : Liselyne enfant de Nathalie et Pierre
19 : Arthur enfant de Solène et Paul
19 : Agathe enfant de Laura et Jérôme
20 : Gabriel enfant d'Angélique et Sébastien
20 : Florine enfant de Sandrine et Vincent
20 : Joshua enfant d'Isabelle et Christophe
20 : Tom enfant de Virginie et Sébastien
21 : Erwan Tom enfant de Thalïae et Stéphane
21 : Quentin enfant de Séverine et Jean-Yves
21 : Chloé enfant de Mélanie et Cédric
22 : Timothé enfant de Stéphanie et Simon
22 : Quentin enfant de Mailys et Nicolas
22 : Célia enfant de Sophie et Christophe
22 : Zélie enfant d'Isabelle et Guillaume
23 : Killian enfant de Cindy et Amine
23 : Lylou enfant de Carole et Ludovic
23 : Maëlle enfant de Virginie et Nicolas
26 : Ilyès enfant de Hacina et Said
26 : Arthur enfant d'Hélène et Frédéric
26 : Doan enfant de Nathalie et Benjamin
27 : Charlotte enfant de Nelly et Charles
27 : Florent enfant d'Aline et Jeff
27 : Ti ange enfant de Sophie et Yann
27 : Jelena enfant de Sabine et Cédric
27 : Tom enfant d'Emilie et Greg
28 : Thomas enfant de Laetitia et Emmanuel
28 : Axel enfant d'Emilie et Remi
29 : Aurèle enfant de Nathalie et Gérald
29 : Violette enfant de Cécile et Sylvain
30 : Corto enfant d'Isabelle et Valéry
30 : Romeo enfant d'Ornella et Julien
30 : Grégoire enfant d'Agnès et Frédéric
31 : Lili enfant de Marie et Fabrice
31 : Mathis enfant d'Elodie et Cyril
31 : Victor enfant d'Amélie et David